

Klaus Kinzler, professeur d'allemand à Sciences Po Grenoble, au directoire de *Pacte*, Laboratoire de Sciences Sociales

Grenoble, le 15 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Dans un *communiqué officiel* (sic!) du 8 décembre 2020, vous formulez de graves accusations à mon encontre.

I. Rappel des faits :

En novembre 2020, un groupe de travail consacré à la préparation de l'une des quatre journées de l'édition 2021 de la « Semaine de l'égalité » s'est formé. Membres : Claire Marynower, enseignante-chercheuse à Sciences Po Grenoble, ma personne et sept étudiants. Dans ce cadre, un échange de *neuf mails** entre ma collègue et moi (les étudiants, silencieux, étant dans la boucle) a eu lieu entre le 30 novembre et le 6 décembre, date de mon exclusion *de fait* du groupe, à la suite du refus réitéré des étudiants de travailler avec moi.

* *L'intégralité de ces neuf mails est en libre accès sur mon site web professionnel :*

<https://kinzler.org/livre/>

Ce débat a d'abord tourné autour du nom donné par les étudiants à notre journée ("*Racisme, islamophobie, antisémitisme*"), avant de se déplacer sur la validité scientifique de la notion d'islamophobie. Dans mon premier mail au groupe (Doc. 1, 30/11), j'ai émis, sereinement, mes fortes réserves à propos d'un libellé mettant côte à côte deux phénomènes universellement reconnus (l'antisémitisme et le racisme) et une notion récente, hautement controversée et instrumentalisée comme cri de ralliement dans la propagande des islamistes du monde entier. En réponse, ma collègue a balayé mes réserves, affirmant, à deux reprises, et à ma grande stupéfaction, que « *la notion d'islamophobie [était] effectivement contestée et prise à partie dans le champ politique et partisan [mais que ce n'était] pas le cas dans le champ scientifique* » (Doc. 2, 1/12, et Doc. 5, 3/12).

C'est à partir de ce moment précis que j'ai adopté un ton plus vif dans notre correspondance. J'étais choqué, en effet, de voir une collègue chercheuse reconnue de notre institut user, devant nos étudiants, de *l'argument d'autorité* pour étouffer tout débat, et cela au moyen d'une assertion qui, de toute évidence, relève de *l'imposture intellectuelle*. Pour prouver le caractère « *scientifique* » de son refus péremptoire d'entrer en débat, elle a renvoyé les étudiants vers une tribune du sociologue J.-F. Bayart parue dans le *Monde*, sur « *l'islamisme d'État* » en France... Un ami historien à la retraite que j'ai consulté à ce propos, a commenté cette attitude ainsi : « *Brandir la punch line Aristoteles dixit... afin de canoniser la notion d'"islamophobie", c'est - comment dirais-je ? - puéril. Et avec J.-F. Bayart dans le rôle du précepteur d'Alexandre, il fallait y penser...* ».

A l'évidence, et contrairement à ce qu'a affirmé et répété ma collègue devant nos étudiants et devant moi, la notion d'islamophobie est discutée et souvent contestée avec véhémence dans les sciences sociales, par des centaines de scientifiques et universitaires reconnus. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le « *Manifeste des 100* », publié dans les pages du *Monde* le 31 octobre 2020 en réaction à l'assassinat de Samuel Paty, ou de lire le brillant essai de Philippe d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS, paru chez Albin Michel en avril 2019 sous le titre: "*Islamophobie: Intoxication idéologique*". Le *Monde des religions*, parlant d'un « *essai captivant* », et lui a consacré un long entretien le 3 septembre 2019.

II. Les accusations du directoire de Pacte sont infondées et diffamatoires :

Dans le *communiqué officiel* de Pacte, son directoire m'accuse...

- d'avoir « *attaqué personnellement* » et « *pris à partie* » une enseignante-chercheuse dans des « *échanges véhéments* »
- d'avoir « *nié la validité des résultats scientifiques d'une collègue et de tout le champ auquel elle appartient* »

La *vérité* (normalement, ce terme doit être utilisé avec prudence mais dans l'affaire qui nous intéresse ici, par chance, il ne pose aucun problème, l'intégralité des *faits* se trouvant dans les neuf mails échangés avec ma collègue)..., - donc : La *vérité* est...

- que j'ai contesté - vivement, il est vrai - les affirmations manifestement erronées de ma collègue au sujet du prétendu consensus « académique » sur la notion d'islamophobie ;
- que, par contre, je n'ai jamais « *attaqué* » ou « *pris à partie* [ma collègue] *personnellement* ». Une magistrate spécialiste de la question des discriminations, que j'ai consultée et qui a lu mes mails, m'a confirmé que les propos que je tiens dans cette correspondance ne sortent jamais du cadre de ce qu'est la « *liberté d'expression* », un droit garanti par la constitution ;
- que les travaux de recherche de ma collègue, dont je ne conteste pas la qualité, ne sont nulle part mentionnés dans mes mails ;
- que je parle, effectivement dans mes mails des excès idéologiques qui entachent les travaux d'« *une partie des sciences sociales* » actuelles (Doc. 6, 3/12). En formulant ce triste constat, que je partage avec de nombreux universitaires et intellectuels, je me borne à exprimer une opinion personnelle. Celle-ci peut déplaire, mais j'exerce ainsi un droit que nul ne saurait me dénier.

A partir de ses accusations, le directoire de Pacte tire la conclusion que les propos que j'ai tenus dans ma correspondance avec Claire Marynower « ***constitue[nt] une forme de harcèlement et une atteinte morale violente*** ».

Il s'agit là - je ne sais pas si vous en avez conscience - d'une accusation d'une grande gravité : le « *harcèlement moral* » constitue un « *délit de droit commun* », puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Je rejette cette accusation avec la dernière énergie. Comme elle est infondée, *elle porte atteinte à mon honneur* et constitue le délit de « *diffamation* ». Le fait que vous évitiez soigneusement, et perfidement, de me nommer par mon nom dans votre communiqué officiel alors même que tous ceux à qui il est adressé savent pertinemment quelle personne est visée, ajoute une dimension de perversité à votre démarche. La loi requiert en effet que, pour qu'il y ait « *diffamation* », la personne diffamée soit « *désignée ou clairement identifiable* ». On ne peut qu'admirer autant de ruse.

III. L'hypocrisie criante du communiqué de Pacte qui prétend rejeter la méthode de « l'argument d'autorité » :

Vers la fin du communiqué officiel de Pacte, après la présentation de quelques banalités sur la « *spécificité des sciences sociales* » et avant l'expression d'une opinion qui n'engage que vous sur la validité de la notion d'islamophobie, vous affirmez solennellement votre « *refus de tout comportement agressif et de tout argument d'autorité dans le débat scientifique* ».

J'aimerais pouvoir applaudir des deux mains à cette belle formule, mais comme le prouvent les faits, c'est ma collègue, présentée par vous comme la victime d'une « *forme de harcèlement et une atteinte morale*

violente », et non pas moi, qui, dès le début de notre débat, devant des étudiants aussi naïfs qu'enthousiastes, a eu recours à *l'argument d'autorité*.

Cette posture, je l'ai déjà dit, m'a fortement irrité : elle est *arrogante, intellectuellement malhonnête* (vous devriez en convenir) et, pire encore, elle est *aux antipodes de notre mission pédagogique* : celle d'inculquer à nos étudiants non seulement des savoirs mais également, et surtout, *l'esprit critique*.

IV. Je résume :

- Avec l'autorité (imaginaire, osé-je dire) que vous semblez puiser dans la direction d'un centre de recherche reconnu et affilié à Sciences Po Grenoble, vous vous permettez d'intervenir dans les débats entre deux collègues au sein d'un petit groupe de travail (devant sept étudiants étonnés et « blessés » par la découverte qu'en sciences sociales il puisse y avoir plusieurs opinions), et vous accusez un collègue, qui n'a strictement aucun lien avec votre labo, d'un grave délit que commis envers une collègue et membre de votre institution. Cela prêterait à rire si ce n'était pas inquiétant et révélateur de l'intrusion des mœurs américaines dans nos établissements d'enseignement supérieur ;
- Votre communiqué vise à discréditer, publiquement, un honnête enseignant de Sciences Po Grenoble (il y enseigne depuis 27 ans) qui a eu l'audace de faire siens les arguments *d'une partie de la recherche en la matière* et par malchance pas celle que vous préconisez ;
- Votre communiqué proclame, avec pathos, que « *le débat scientifique nécessite liberté, sérénité et respect* ». Or, quiconque s'en tient aux faits, *sine ira et studio* (en lisant calmement les neuf mails échangés), se persuadera aisément que pour vous, directoire de Pacte, « *liberté, sérénité et respect* » **sont des bienfaits qui ne sont accordés, par votre bon plaisir, qu'à ceux qui partagent vos opinions.**

V. « Cancel Culture » ? Une « pièce pédagogique » à la Brecht, mise en scène par le directoire de Pacte
Au moyen de son communiqué officiel, le directoire de Pacte veut réduire au silence ma personne et étouffer les arguments légitimes que j'ai pris le droit de défendre dans le cadre de mon travail comme enseignant à Sciences Po Grenoble.

Il s'agit ici d'un *cas d'école* de ce qu'on appelle la « **Cancel Culture** », c'est-à-dire une forme grave d'intolérance autoritaire. Fondée sur un mix d'idéologies sectaires et dangereuses, sous couvert de scientificité, cette intolérance dont vous faites preuve use d'intimidation et ne recule pas devant la diffamation. Cette très fâcheuse mode ne cesse de gagner du terrain dans nos universités et centres de recherche, et représente un réel danger.

Je le répète : la dispute qui, dans le cadre d'un groupe de travail informel portant sur un événement mineur, a opposé deux collègues sur un concept controversé, devrait être, vous en conviendrez, **un non-événement absolu**. Votre communiqué officiel a accompli l'exploit, involontairement, veux-je croire, de transformer ce non-événement en une véritable démonstration, un « *Lehrstück* » (« *pièce pédagogique* ») **de type brechtien**.

VI. Les victimes, actuelles et futures, des méthodes néfastes employées par le directoire de Pacte :

Je voudrais souligner ici que ce n'est pas Klaus Kinzler (puisque tel est, soit dit en passant, le nom du professeur d'allemand à qui vous avez adressé votre communiqué) qui essaye de se présenter ici comme une « victime » d'accusations d'une institution qui abuse de son pouvoir.

Je dirais même, au contraire, que la première victime de cette *tempête dans un verre d'eau*, c'est l'institution Pacte elle-même, du moins ses hauts dirigeants : victimes du ridicule dont ils se sont couverts dans cette comédie !

Or, il y a bien plus grave que cela. Car si nous ne nous opposons pas avec force et courage à ce genre de méthodes autoritaires et liberticides, héritées d'un autre temps, d'autres, de vraies victimes, seront bientôt à déplorer, des victimes davantage à plaindre que quelques chercheurs confinés dans leur tour d'ivoire :

- La première des vraies victimes sera ***le débat ouvert, informé et controversé sur les grands sujets sociétaux dans notre institut d'études politiques***. De tels débats ne seront plus possibles à l'avenir parce que des « *chercheurs militants* » (quelle merveilleuse expression !) les empêcheront *par tous les moyens*. Ainsi, il n'est visiblement plus possible dans notre institut de discuter cette notion ultra-actuelle d'islamophobie sans que les scientifiques de la maison crient au « harcèlement moral violent » et que nos étudiants se disent « diffamés » et « blessés » (je tiens ces propos de la chargée de la Vie étudiante, Fabienne Bonnefoy, associée à la préparation de la Semaine de l'égalité et en contact avec les étudiants du groupe de travail);
- La deuxième vraie victime sera ***la qualité de la recherche en sciences sociales***, que le militantisme d'un nombre grandissant de ses représentants met déjà aujourd'hui en grand danger ;
- Enfin, les dernières vraies victimes, ***les victimes les plus à plaindre, seront nos étudiants***. Ce sont eux qui doivent nous intéresser le plus, et c'est pour eux que personnellement je me fais le plus de soucis dans l'éventualité où nous n'arriverions pas à stopper la vague d'intolérance qui envahit notre institut (et nos universités en général).

Ces jeunes gens, sélectionnés, avides de savoir et de comprendre, nous sont confiés pour leur instruction académique et intellectuelle. ***Or, au lieu de leur donner un enseignement digne de ce nom, de trop nombreux enseignants les conforteront dans les préjugés qu'ils tiennent du lycée et les convaincront que la confrontation des idées n'est jamais un enrichissement intellectuel mais une agression. Au lieu de leur inculquer l'esprit critique, leurs « pédagogues » protecteurs leur bâtiront des « safe spaces ».***

J'adresserai rapidement un courrier à la directrice de Sciences Po Grenoble, Sabine Saurugger, dans lequel je lui suggérerai que soit organisé, en 2021, dès que la situation sanitaire le permettra, un grand débat public sur les questions que soulève le communiqué officiel du directoire de Pacte, une « affaire » qui illustre, en miniature, devant nos yeux incrédules, un phénomène de beaucoup plus grande ampleur et beaucoup plus menaçant.

Respectueusement,
Klaus Kinzler

« If liberty means anything at all,
it means the right to tell people what they do not want to hear »

George Orwell, dans la préface de sa fable « Animal Farm »